Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation pour le CLES B1 Allemand V. 2023

Attention: modifications vs version 2021 en bleu dans le texte

Intitulé de la certification

CLES B1 Allemand - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

| Code(s) NSF | Formacode(s) |
|--|-------------------------------------|
| 136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales | 15254 - langues 15287 - allemand |

Certificateurs

Listes des centres certificateurs CLES accrédités par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (au 30/11/2023) :

| Nom de l'organisme | SIRET |
|--|----------------|
| NANTES UNIVERSITE | 13002974700016 |
| SORBONNE UNIVERSITE | 13002338500011 |
| UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III | 19331766600017 |
| UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO) | 19290346600014 |
| UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE | 13002806100013 |
| UNIVERSITE COTE D'AZUR | 13002566100013 |
| UNIVERSITE D ARTOIS | 19624401600016 |
| UNIVERSITE D EVRY VAL D ESSONNE | 19911975100014 |
| UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE | 13001533200013 |
| UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE | 19251215000363 |
| UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS) | 19561718800600 |
| UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE | 19141408500016 |
| UNIVERSITE DE LILLE | 13002975400012 |
| UNIVERSITE DE LIMOGES | 19870669900321 |
| UNIVERSITE DE LORRAINE | 13001550600012 |
| UNIVERSITE DE POITIERS | 19860856400375 |
| UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE (URCA) | 19511296600799 |
| UNIVERSITE DE RENNES | 13003051300019 |
| UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE | 19761904200017 |
| UNIVERSITE DE STRASBOURG | 13000545700010 |
| UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE | 19211237300019 |
| UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE | 19594403800205 |
| UNIVERSITE DU MANS | 19720916600010 |
| UNIVERSITE GRENOBLE ALPES | 13002608100013 |
| UNIVERSITE LYON 2 A ET L LUMIERE | 19691775100014 |

| UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN | 19692437700282 |
|---|----------------|
| UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY | 19341089100017 |
| UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III | 19311384200010 |
| UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE (UPHF) | 13002574500014 |
| UNIVERSITE RENNES II HAUTE BRETAGNE | 19350937900015 |
| UNIVERSITE TOULOUSE II | 19311383400017 |

Objectifs et contexte de la certification Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :

Le CLES B1 évalue la capacité des candidats à communiquer pour s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger. Elle permet une évaluation en profondeur des capacités de compréhension et de production, orales et écrites des candidats. Elle est conçue sous forme d'un scénario thématique, au sein duquel un rôle et une mission sont donnés aux candidats, qui doivent passer les différentes épreuves de compréhension et de production pour remplir cette mission. Les questions de compréhension sont conçues comme une préparation aux épreuves de production.

Les compétences évaluées correspondent au niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Le CECRL constitue un référentiel de compétences commun, à l'échelle du Conseil de l'Europe, pour les enseignements et les évaluations en langues vivantes. De ce fait, les résultats des candidats peuvent être comparés aux standards internationaux.

Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES B1 est capable de :

- comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. ;
- se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée ;
- produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. » (*CECRL* 2001 : 25) Évaluation possible sur ordinateur ou sur papier.

Référentiels Référentiel de certification et d'évaluation Référentiel de Modalités d'évaluation Critères compétences attestées Accomplir une mission pour Le scénario du CLES B1 se déroule - les descripteurs du niveau B1 du Cadre européen s'insérer dans un milieu de vie à en trois étapes dans l'ordre suivant : commun de référence pour les langues dans les l'étranger, en déployant des - une mise en situation vraisemblable compétences mobilisées par la réalisation de tâches compétences générales et de - des tâches intermédiaires de intermédiaires (compréhension de l'oral et de l'écrit) et les tâches finales de production écrite et orale. communication langagière telles compréhension motivées par la que décrites dans le Cadre - obtention de 60% de bonnes réponses en logique du scénario qui aident le européen commun de référence candidat à accomplir sa mission ; compréhension de l'oral et de l'écrit pour les langues, au niveau B1, - des sous-activités de production qui - validation de l'ensemble des critères des macroou niveau Seuil. constituent l'aboutissement de la tâches de production écrite et orale mission. La thématique générale qui sous-tend les scénarios envisagés est celle d'une préparation à une insertion dans un milieu de vie à l'étranger (déplacement professionnel, mission bénévole dans un milieu de travail. échange international ou stage, etc.). Evaluation possible sur ordinateur ou sur papier.

Compréhension de l'oral

Analyser des documents informatifs pertinents, afin d'en extraire et d'en restituer des éléments transférables pour l'organisation d'un séjour à l'étranger.

- épreuve de compréhension de l'oral en **première partie** de passation en salle d'examen
- 2 documents audio et/ou vidéo totalisant environ 5 minutes (+/- 30s)
- documents authentiques
- documents factuels, se prêtant à une recherche d'informations univoques et complémentaires de l'information recueillie dans les documents écrits.
- 3 écoutes de chaque document

- repérage d'items d'information factuelle
- tri des informations
- 60% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension de l'oral requis pour valider la compétence au niveau B1 du CECRL

Compréhension de l'écrit

Analyser des documents écrits pertinents, afin d'en extraire et d'en restituer des informations utiles et transférables pour l'organisation d'un séjour à l'étranger.

- épreuve de compréhension de l'écrit en deuxième partie de passation en salle d'examen
- 3 à 5 textes totalisant 9000 caractères (+/-) 10% espaces non comprises
- documents authentiques : extraits de journaux, magazines, publicités, prospectus, sites Internet...
- documents factuels (pas d'opinions), descriptifs, narratifs, informatifs, non argumentatifs, sans implicite ni choix d'interprétation

- repérage d'items d'information factuelle
- tri des informations
- 60% de bonnes réponses au questionnaire de compréhension requis pour valider la compétence au niveau B1 du CECRL

Production écrite

Rédiger un message simple ou un document courant, afin de mener à bien la mission initiale et s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger, par exemple en écrivant une lettre ou un message électronique.

- épreuve de production écrite en **troisième partie** de passation en salle d'examen
- la production comporte entre 150 et 200 mots
- le candidat compte et indique le nombre de mots
- 1. Situation : accomplit la mission définie par la mise en situation et respecte :
- la forme (norme de présentation de la lettre par exemple) ;
- la longueur recommandée (150-200 mots).
- 2. Registre : utilise dans l'ensemble un registre de langue approprié à la situation (en fonction du destinataire).
- 3. Contenu : fournit de façon pertinente les informations issues des documents telles qu'elles sont requises dans la consigne (tolérance : 3/4 des items attendus).
- 4. Cohérence : structure et articule son discours en reliant les idées avec une quantité limitée d'outils linguistiques pour marquer les relations logiques (conjonctions, adverbes).
- 5. Syntaxe : utilise correctement les structures fréquentes de la phrase. Peut transmettre des informations, exprimer la cause et le but.
- 6. Correction grammaticale : maîtrise suffisamment la grammaire (morphologie du groupe verbal et nominal) pour que le sens général reste clair. Les erreurs ne gênent pas la compréhension du discours.
- 7. Lexique : utilise un lexique élémentaire et approprié à la tâche. Réinvestit le lexique des documents.

Production orale

Produire un message oral simple enregistré, afin de mener à bien la mission initiale et s'insérer dans un milieu de vie à l'étranger, par exemple en laissant un message sur une boîte vocale ou en

- épreuve de production orale qui constitue la quatrième et dernière partie. Sa passation se déroule dans un lieu de captation ou d'enregistrement audio.
- le candidat a rendu le dossier documentaire et son dossier de
- 1. Situation : accomplit la mission définie par la mise en situation et respecte la forme.
- 2. Contenu: fournit les informations attendues.
- 3. Intelligibilité et aisance : peut se faire comprendre malgré les pauses (même longues) pour chercher ses mots.
- 4. Phonologie: prononce correctement les mots

produisant une note vocale. travail à la sortie de la salle d'examen clés. Est globalement compréhensible malgré quelques erreurs de prononciation liées à la langue (en fin de troisième partie) - la production orale consiste en un d'origine. enregistrement d'un message de 3 5. Cohérence : utilise des outils linguistiques simples pour présenter et lier les informations minutes dans le cadre du scénario. - après un court temps de (erreurs non systématiques tolérées). préparation, le candidat s'enregistre 6. Syntaxe : maîtrise les structures simples et en continu selon les indications courantes, phrase complexe en cours d'acquisition. données. 7. Correction grammaticale: maîtrise suffisamment la grammaire pour que le sens général reste clair. Les erreurs ne gênent pas la compréhension du discours. 8. Lexique : utilise un lexique élémentaire et approprié à la tâche. Peut recourir à des périphrases pour se faire comprendre. Validation de la certification Niveau B1 Seuil du Cadre européen commun de Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences référence pour les langues **Durée illimitée** Le cas échéant, durée de validité en années Si durée limitée, modalités de renouvellement Non Possibilité de validation partielle Voie d'accès Sont admis à se présenter au CLES les candidats Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique, professionnelle ou personnelle. L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes. Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement d'enseignement supérieur pour une même session, une même langue et un même niveau. Le candidat est inscrit dans un établissement à une session en fonction des capacités d'accueil de celui-Base légale

Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

NOR: MENS1631263A

JORF n°0281 du 3 décembre 2016

Convention de coopération signée le 7 septembre 2018 entre ACERT (PL), CertAcles (ES), CLES (FR), UNICERT® (DE), UNICERT®LUCE (SK/CZ), UNILANG (GB/IE) portant création du Réseau NULTE - Network of University Language Testers in Europe (NULTE) sous le haut patronage de CercleS, la Confédération européenne des centres de langues de l'enseignement supérieur. https://www.cercles.org/EN-H191/nulte-memorandum.html

Lien internet vers le descriptif de la certification

| https://www.certification-cles.fr |
|-----------------------------------|
| |
| |